

BA50199

ACIDE CHLORHYDRIQUE 33% TECH

Date de mise à jour : 01/10/2022

Version FT : 8

USAGES COMPATIBLES : Technique

SPÉCIFICATIONS DE VENTE STOCKMEIER FRANCE

Paramètres	Unité	Mini - Maxi	Méthode/Commentaires
Aspect	Liquide, limpide, incolore, à jaune claire, à forte odeur piquante		
Titre	% m/m	32,0 - 36,0	titrateur
Densité à 20°C		1,159 - 1,190	aréomètre

VALEURS TYPIQUES (DONNÉES PRODUCTEURS À TITRE INDICATIF)

Paramètres	Unité	Mini - Maxi	Méthode/Commentaires
Chlore libre	ppm	≤ 50	
Teneur en fer	ppm	≤ 15	

INFORMATIONS PRODUIT

Produit de qualité technique. Ce produit ne convient pas pour le traitement de l'eau destinée à la consommation humaine, Ce produit ne convient pas pour un usage en tant qu'additif alimentaire ou auxiliaire technologique en fabrication de denrées alimentaires.

Ce produit est listé comme constituant autorisé dans les produits de nettoyage des matériaux et objets destinés à être mis au contact des denrées alimentaires selon l'arrêté du 08/09/1999 et actes modificatifs en vigueur.

ORIGINE PRODUIT

Producteur	multi -producteurs
-------------------	--------------------

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Conditions de stockage :

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos. Conserver à l'abri de la lumière solaire directe. Chaleur.

Modifications depuis version précédente :

Modèle de fiche technique suite au changement de nom de Quaron à Stockmeier France.

Les fiches de données de sécurité sont envoyées par mail selon les dispositions réglementaires lors de l'expédition de nos produits. Elles sont également disponibles auprès de notre force de vente.

Les déclarations de ce document proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Elles ne dédouanent pas l'utilisateur de procéder à ses propres contrôles et sont rédigées sur la base de nos connaissances à la date de rédaction. Il appartient à l'acheteur et à l'utilisateur final le cas échéant, de s'assurer seuls et en dernier lieu de l'adéquation du produit au regard de l'usage prévu par leur secteur d'activité et des dispositions législatives et réglementaires en vigueur. Litiges : Le tribunal de commerce de Rennes est seul compétent.

Fin du document